

Projet « Redynamisation »

Initiative pour l'Emploi des Jeunes

REFERENCE : 2017/DJML/ATE-A012

1

APPEL D'OFFRES 2017 DANS LE CADRE DE L'ACTION « INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES » PILOTÉ PAR L'ASSOCIATION DES CENTRES SOCIAUX DE DOUAI

CAHIER DES CHARGES

APPEL D'OFFRE N°12

ATELIER « VISITE DE LA CITE DES METIERS »

Date limite de réception des offres : 6 février 2017

LES APPELS D'OFFRES SONT CONSULTABLES ET TELECHARGEABLES DEPUIS LE SITE DE L'ACSD
[HTTP://WWW.CENTRES-SOCIAUX-DOUAI.FR](http://www.centres-sociaux-douai.fr)



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

Projet « Redynamisation »

Initiative pour l'Emploi des Jeunes

2

➤ CADRE DE REFERENCE

Le présent appel à projets est lancé dans le cadre du Programme Opérationnel National (PON) pour la mise en œuvre de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) porté par l'Union Européenne et plus particulièrement par le Fonds Social Européen (FSE).

Celui-ci vise à offrir un parcours d'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans sans emploi, et ne suivant ni études ni formation (NEET)¹, résidant dans les régions éligibles et qui sont inactifs ou chômeurs (y compris les chômeurs de longue durée) qu'ils soient inscrits ou non en tant que demandeurs d'emploi, afin de leur proposer un accompagnement personnalisé d'une durée de 4 à 6 mois, dans l'élaboration de leur projet professionnel et l'accès à l'emploi, à la formation, à l'apprentissage ou un stage.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, l'ACSD a fait le choix de proposer, en plus de l'accompagnement individuel du jeune, des ateliers collectifs innovants visant à développer l'autonomie, la mobilité physique et professionnelle, à valoriser les compétences et à renforcer l'estime de soi afin de lever les freins d'accès à l'emploi et/ou la formation.

➤ LE PROJET

Cette opération, déployée sur l'ensemble du territoire du Douaisis, au travers de ses 5 centres sociaux vise à intégrer 90 jeunes sur une durée de 18 mois.

Les objectifs visés sont les suivants :

- La levée des freins d'accès à l'emploi,
- L'accompagnement dans le parcours d'insertion, qu'il s'agisse de la définition d'un projet professionnel, d'accompagnement dans les démarches liées à l'accès à la formation, ou de démarches d'accès à l'emploi,
- La rencontre entre les jeunes et le monde du travail, sous différentes formes
- Amener les jeunes NEET à connaître et respecter les règles de savoir-être afférents au monde du travail,
- Le respect de l'engagement du participant,
- Apporter une adéquation entre les compétences, ainsi que les talents des participants, et les nouveaux métiers ou nouvelles filières en cours de développement :
 - ✓ Développer la mobilité physique et professionnelle des jeunes NEET,
 - ✓ Valoriser les compétences « cachées » des participants,
 - ✓ Renforcer l'estime de soi
 - ✓ Sensibiliser les participants aux différents usages et conditions du monde du travail.

¹ Neither in Employment nor in education or training



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

Projet « Redynamisation »

Initiative pour l'Emploi des Jeunes

➤ LES OBJECTIFS GENERAUX

- Organiser la logistique pour une visite de 2 jours à la Cité des Métiers de Paris, en visant à favoriser la mobilité géographique des jeunes et l'orientation dans l'espace,
- Organiser et animer une visite ludique de la Cité des Métiers de Paris,
- Permettre à chaque participant de définir ou préciser son projet professionnel,

3

➤ LE PUBLIC VISE

Les jeunes ayant intégrés l'opération IEJ. Le Conseiller en Insertion Professionnelle en charge de l'accompagnement des jeunes, orientera vers les ateliers en fonction des besoins exprimés et après une phase de diagnostic établi en amont.

➤ LES OBJECTIFS

Il s'agira de mettre en place une visite de 2 jours à la Cité des métiers :

1- Organiser une visite de 2 jours à la Cité des Métiers de Paris :

- Prévoir le voyage de Douai à la Cité des Métiers de Paris, aller-retour pour l'ensemble des participants, en visant à favoriser la mobilité géographique et l'orientation dans l'espace,
- Prévoir l'hébergement pour une nuit pour l'ensemble des participants,
- Prévoir les repas à raison de : 2 déjeuners, un petit-déjeuner et un dîner, en prenant en compte les habitudes alimentaires de chacun, pour l'ensemble des participants
- Prévoir les entrées pour les 2 jours à la Cité des Métiers de Paris.

2- Organiser une visite ludique de la Cité des Métiers de Paris

- Permettre aux participants, sur un premier temps de visite, de découvrir les métiers de la croissance verte, du développement durable et des énergies renouvelables de manière ludique, interactive, dynamique et motivante.

3- Permettre à chaque participant de définir ou préciser son projet professionnel

- Présenter la Cité des Métiers de manière à ce que chacun puisse en exploiter les ressources
- Permettre à chaque jeune de s'informer, se renseigner pour qu'il puisse élaborer, définir ou préciser son projet professionnel.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme «Initiative pour l'Emploi des Jeunes»

Projet « Redynamisation »

Initiative pour l'Emploi des Jeunes

4

➤ CALENDRIER PREVISIONNEL

L'accompagnement des jeunes dure entre 4 à 6 mois. Le prestataire aura en charge un groupe de maximum 31 personnes composé de 30 jeunes et du conseiller en insertion professionnelle de l'Association des Centres Sociaux de Douai. Ce groupe sera accompagné d'un animateur/coordonateur du séjour choisit par le prestataire et d'un encadrant que le prestataire et l'association choisiront conjointement, 14 jours avant le départ. **La prestation devra avoir lieu au mois de février ou mars 2017 sur une durée totale de 2 jours.** Un calendrier prévisionnel sera mis en place avec le prestataire retenu et l'équipe (AILE et CIP) lors d'une réunion de préparation qui se déroulera après la signature du contrat.

Le prestataire organisera l'atelier en coordination avec l'équipe de l'ACSD et avec le conseiller en insertion professionnelle : contenus, objectifs, dates, lieux.

Par ailleurs, le prestataire s'engage à assurer l'ensemble de la prestation, il veille au bon déroulement de celle-ci et rendra compte régulièrement au conseiller d'insertion et aux AILE de l'avancée du projet.

➤ RESULTATS ATTENDUS A L'ISSUE DE L'ACTION

- Chaque jeune a précisé son projet professionnel et sait quelles étapes lui permettront de le faire avancer
- Les participants savent utiliser les transports en commun sur Paris
- La participation à une action collective permettant de rompre avec l'isolement et de favoriser le développement personnel,
- Les jeunes ont connaissance du domaine du développement durable et des métiers qui y sont liés

➤ INDICATEURS D'EVALUATION

Qualitatifs :

- Le degré de satisfaction du jeune :
 - Pour le transport
 - Pour l'hébergement
 - Pour les repas
 - Pour la visite
- L'implication du jeune aux activités proposées



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

Projet « Redynamisation »

Initiative pour l'Emploi des Jeunes

Sommatifs :

- Le nombre de jeunes présents sur l'atelier (l'émargement faisant foi).

Pédagogiques :

- Les participants connaissent les domaines de la croissance verte, du développement durable et des énergies renouvelables, les métiers associés à ces domaines et sont en mesure de les présenter succinctement,
- Les participants ont pu s'informer sur le ou les domaine(s) qui les intéressent et les modalités d'accès au(x) métier(s) souhaité(s) ; ils savent présenter leur projet et l'expliquer
- Les participants savent s'orienter et utiliser les transports en commun

➤ MODALITES FINANCIERES

Pour réaliser l'action décrite ci-dessus, le candidat indiquera dans sa réponse le montant détaillé de la prestation proposée. Devront apparaître distinctement : une partie charge fixe comprenant notamment les coûts de l'animateur/coordonateur et de l'encadrant et une partie charge variable qui reprendra le coût par participant et sera facturé au prorata du nombre de personnes présentes.

Il est à noter que le prestataire doit prévoir le matériel pédagogique nécessaire, l'intervention d'un professionnel ou toute autre dépense qu'il jugera utile au bon déroulement des ateliers et/ou inclure le montant prévu pour l'achat de matériels pédagogiques dans son devis. (Aucun frais ne pourra être engagé par l'ACSD pour du matériel pédagogique après la signature du contrat).

Ce présent marché est valable 6 mois.

Le règlement de la prestation se fera à l'issue de l'exécution de l'opération intégrant tous les rendus des bilans et sur production d'une facture qui reprendra les éléments de la prestation réellement réalisée. Ce règlement est conditionné par la réalisation effective des objectifs visés et son montant s'effectuera au prorata du service fait.

➤ ASSURANCES

Le titulaire du marché devra fournir, au plus tard dans les 10 jours à compter de la date de notification du marché, une attestation d'assurance (à jour de cotisations) couvrant les risques liés à son activité.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

Projet « Redynamisation »

Initiative pour l'Emploi des Jeunes

6

➤ MOYENS

- Mise à disposition d'une salle et de matériel en amont du départ si besoin d'un temps de préparation avec le groupe et suite au séjour si un temps de bilan est prévu avec le groupe
- Les prestataires peuvent être amenés à se déplacer dans les différents centres sociaux,
- Un conseiller en insertion professionnelle qui aura pour tâche la programmation des différents ateliers, la mobilisation des jeunes, l'évaluation en fin de programme en individuel avec les jeunes et en groupe avec l'intervenant.

➤ SUIVI DU PROJET

- Pour chacune des interventions, une feuille de présence sera signée par l'ensemble des participants, l'intervenant, le conseiller en insertion professionnelle et/ou un AILE présent,
- La mise en place une fiche navette des différents modules suivis par le jeune pour le positionnement sur un atelier,
- La valorisation des temps d'intervention du prestataire lors du bilan final de l'action.

➤ CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection des offres porteront essentiellement sur les points suivants :

- La pertinence et l'adéquation des offres proposées au regard du contenu du cahier des charges : **25%**
- Le prix de la prestation : **25%**
- le candidat justifiera dans son offre ses compétences et savoir-faire dans le domaine visé avec des publics en difficulté d'insertion et dans sa capacité à animer un groupe : **20%**
- Moyens pédagogiques et d'évaluation mis en œuvre, les méthodes actives et le caractère innovant du projet seront privilégiés : **15 %**
- L'adaptabilité du prestataire : Pouvoir s'adapter aux différentes situations et aux différents profils : **15 %**

➤ PARTICIPATION DU FSE ET OBLIGATIONS DE PUBLICITE

- Le prestataire s'engage à afficher les logos de l'Union Européenne exigés téléchargeable à cette adresse :

<http://www.emploi.gouv.fr/contenus/information-et-publicite-fonds-social-europeen-fse>

- Il s'assure que les participants ont été explicitement informés du soutien de l'IEJ assuré par des fonds du FSE et la dotation spéciale pour l'IEJ (règlement FSE n°1304/13 article 20).



Ce projet est financé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

Projet « Redynamisation »

Initiative pour l'Emploi des Jeunes

- Tout document relatif à la mise en œuvre de l'opération IEJ, y compris toute attestation de participation ou autre, comprend une mention indiquant que l'opération a bénéficié de l'IEJ.

➤ RESILIATION DU MANDATEMENT

En cas de non-respect des obligations contractuelles du prestataire, l'ACSD se réserve le droit de résilier le mandatement aux torts exclusifs du titulaire et sous la forme suivante :

- Le commanditaire adresse au titulaire un courrier recommandé annonçant son intention,
- Le titulaire dispose d'un délai de 15 jours, à compter de sa réception, pour formuler ses observations,
- A l'expiration de ce délai et, si les observations éventuelles sont jugées non recevables par le commanditaire, celui-ci pourra prononcer, à titre définitif, la résiliation du marché, aux frais et risques du titulaire,
- La date de prise d'effet de la résiliation sera fixée par lettre recommandée avec accusé de réception.

➤ MODALITE DE DEPOT DE CANDIDATURE

Chaque candidat devra transmettre une proposition complète avant le **6 février 2017** par courriel à iej@centres-sociaux-douai.fr

Ou envoyer par courrier à l'adresse : **ACSD, 84 Rue Charles Monsarrat BP 90212 – 59503 Douai Cedex**

A l'attention du Directeur Général : Monsieur Jean-Marie LENOTTE

Il est à noter que les principaux interlocuteurs restent Pierre Schroder, Conseiller en Insertion Professionnelle et/ou Laurie Faye, Agent Administratif et David Tavernier, Coordinateur de l'action, que vous pouvez contacter pour toute question relative au projet.

La sélection sera réalisée dans les 15 jours qui suivront la date de dépôts des candidatures. Celle-ci sera effectuée dans le respect des principes fondamentaux de la mise en concurrence et étudiée par les instances de l'ACSD en comité de sélection qui aura lieu le **9 février 2017**. Un accusé de réception de complétude du dossier sera notifié dans un délai de 48 heures.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

Projet « Redynamisation »

Initiative pour l'Emploi des Jeunes

Les pièces constitutives au dépôt de chaque candidature sont les suivantes :

- Un dossier de présentation de l'organisme précisant son expérience sur des prestations similaires,
- Une lettre d'engagement liée au respect des contraintes et obligations imposées par le Fonds Social Européen et l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes spécifiant les justificatifs à fournir en fin de prestation
- Un projet pédagogique détaillé regroupant les éléments de méthode et de mise en œuvre de l'action dans le respect du cahier des charges,
- Le (ou les CV) de (s) intervenant(s) affecté (s) à l'action,
- 1 devis,
- Tout autre document jugé utile à la compréhension de l'offre.

8

